

Chauffe-eau solaire individuel

Chauffe-eau solaire individuel (CESI) à circulation forcée, comprenant des **capteurs solaires thermiques vitrés**, un **ballon d'eau chaude solaire et un appoint**, l'ensemble permettant de **couvrir la totalité du besoin** en eau chaude sanitaire du logement.

Conditions techniques

- ✓ Maison individuelle
- ✓ Surface hors tout de capteurs solaires thermiques vitrés installés est $\geq 2 \text{ m}^2$.
Les capteurs solaires installés sont associés à un ou plusieurs ballons d'eau chaude solaires.
- ✓ L'ETAS (efficacité énergétique) est \geq à :

| Energie de l'appoint | Profil de soutirage | | | |
|--------------------------|---------------------|-------|-------|-------|
| | M | L | XL | XXL |
| Electrique à effet Joule | 36 % | 37 % | 38 % | 60 % |
| Autre | 95 % | 100 % | 110 % | 120 % |

- ✓ Si la capacité de stockage du ou des ballons d'eau chaude solaires \leq à 500 litres, la classe d'efficacité énergétique du ou des ballons d'eau chaude solaires, est a minima la classe C.
- ✓ Les capteurs solaires installés sont des capteurs thermiques vitrés à circulation d'eau ou d'eau glycolée
- ✓ Les capteurs solaires possèdent une certification **CSTBat** ou **Solar Keymark**
(ou des caractéristiques de performances et de qualité équivalentes, établies par un organisme établi dans l'Espace Economique Européen et accrédité selon la norme NF EN ISO/IEC 17025 par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) ou tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord européen multilatéral pertinent pris dans le cadre de European co-operation for Accreditation (EA), coordination européenne des organismes d'accréditation..)
- ✗ Les systèmes de type thermosiphon ou auto-stockeur sont exclus.
- ✗ Les capteurs hybrides sont exclus.

Les primes

Jusqu'à un total de **4 100 € de primes**.

RGE

